



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.96/825/Part IV/6
24 août 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF DU PROGRAMME
DU HAUT COMMISSAIRE

Quarante-cinquième session

ACTIVITES DU HCR FINANCEES PAR LES FONDS CONSTITUES AU MOYEN DE
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES : RAPPORT POUR 1993-1994
ET PROJET DE BUDGETS-PROGRAMMES POUR 1995

PARTIE IV. LES AMERIQUES ET LES CARAIBES

Section 6 - Etats-Unis d'Amérique

(document présenté par le Haut Commissaire)

IV.6 ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Aperçu de la situation

Caractéristiques de la population réfugiée

1. Aux Etats-Unis, la plupart des demandes d'asile sont déposées auprès du Service de l'immigration et de la naturalisation (INS). Les recours sont du ressort des juges chargés des affaires d'immigration qui relèvent de l'Executive Office for Immigration Review (EOIR) du Ministère de la justice. On trouvera ci-après les principaux chiffres pour 1992 et 1993 :

	<u>1992</u>	<u>1993</u>
Demandes déposées (INS)	104 000	144 000
Demandes déposées (EOIR)	13 000	15 000
Demandes approuvées (INS)	3 900	5 000
Demandes approuvées (EOIR)	1 800	1 700

2. D'après l'INS, en 1993, les demandeurs d'asile étaient en majorité originaires des cinq pays suivants : Guatemala, El Salvador, Chine, Haïti et Mexique. La même année, quelque 119 500 réfugiés sont entrés aux Etats-Unis contre 123 000 en 1992.

3. Outre les demandeurs d'asile, le programme humanitaire mis en place par les Etats-Unis couvre les réfugiés et les personnes admises au titre d'une protection temporaire. En janvier 1994, les bénéficiaires de cette protection (statut ouvrant droit à une protection temporaire - Temporary Protected Status - TPS) se répartissaient comme suit : environ 300 personnes originaires de Bosnie-Herzégovine, 5 000 du Libéria et 350 de Somalie. Le programme TPS en faveur des ressortissants salvadoriens est arrivé à son terme le 30 juin 1992 et a été prorogé jusqu'au 31 décembre 1994, après conversion en un statut moins formel, le statut de départ forcé différé (Deferred Enforced Departure - DED). Cette mesure reporte effectivement au 31 décembre 1994 l'application des mesures d'expulsion prises à l'encontre de quelque 83 000 Salvadoriens. Les Salvadoriens qui en bénéficient sont autorisés à travailler aux Etats-Unis.

Principaux faits nouveaux (1993 et premier trimestre 1994)

Haïti

4. Durant l'année 1993 et le premier trimestre de 1994, le HCR a résolument maintenu sa réserve à l'égard de la politique menée par le Gouvernement américain, consistant à intercepter les Haïtiens en haute mer et à les renvoyer chez eux sans qu'ils puissent accéder aux procédures d'asile en vigueur aux Etats-Unis. Les Haïtiens recueillis par les gardes-côtes américains ont pu remplir des questionnaires à titre préliminaire pour exposer les persécutions auxquelles ils auraient été en butte, mais ont été renvoyés en Haïti et avisés d'y contacter un centre d'examen mis en place par les autorités américaines pour présenter leur demande d'asile. Les Etats-Unis ont revu leur politique en mai 1994 (voir par. 16 ci-après). En 1993, les trois centres d'examen situés en Haïti ont reçu 56 577 demandes d'asile,

statué sur 13 536 dossiers représentant 15 860 individus et approuvé 1 177 demandes (9 %) concernant 3 207 personnes (20 %).

Objectifs et priorités du programme

5. En 1995, la délégation du HCR à Washington (D.C.) poursuivra ses activités des années précédentes, en s'attachant principalement à la promotion des principes de l'asile et du non-refoulement et aux besoins particuliers de protection des femmes et des enfants réfugiés. Dans un contexte où les pouvoirs publics privilégient de plus en plus les questions intérieures, conserver et renforcer l'appui du Congrès en faveur des activités du HCR constituent par ailleurs un véritable défi. Outre la diffusion d'informations sur des situations d'urgence auprès de fonctionnaires influents au Congrès, le HCR envisage d'organiser régulièrement des réunions d'information avec des membres du personnel du Congrès américain et des organisations non gouvernementales qui s'occupent de questions relatives aux réfugiés et aux droits de l'homme.

6. L'un des principaux objectifs sera de continuer à faire valoir le rôle des ONG en tant qu'alliées indispensables pour faire connaître les programmes et les besoins du HCR, compte tenu de leur grand nombre et de leur influence au Congrès et dans les médias.

7. Un autre objectif consistera à faciliter, étendre et renforcer les activités de collecte de fonds auprès du secteur privé.

8. Le programme de formation à l'intention des avocat et responsables de l'asile et de la réinstallation au sein des ONG a été bien accueilli par le Gouvernement américain. En 1995, la délégation souhaiterait mettre sur pied des programmes de formation à l'intention des fonctionnaires américains avec lesquels elle a eu moins de contacts, notamment les agents de l'INS dotés de pouvoirs de police, comme les gardes frontière, les personnes responsables du placement en détention et les inspecteurs, ainsi que les juges chargés des affaires d'immigration.

Modalités de mise en oeuvre/apports nouveaux

9. En 1993, le HCR a poursuivi la mise en oeuvre de son projet d'installation sur place par le biais du Service d'entraide des églises. Deux conseillers juridiques, deux conseillers en matière de réinstallation et deux agents des services d'appui fournissent une assistance juridique et une orientation en la matière et aident aussi à rechercher des groupes d'aide aux réfugiés qui soient prêts à prendre en charge les réfugiés souhaitant se réinstaller aux Etats-Unis.

Programmes généraux

a) Variations par rapport aux activités planifiées pour 1993

10. Cinq cent soixante-quatre nouvelles demandes de réinstallation ont été traitées dans le cadre du projet relatif à l'installation sur place, ce qui représente une diminution de 18 % par rapport à 1992 et de 45 % par rapport à 1991.

11. En 1993, plus de 150 réfugiés ont été réinstallés aux Etats-Unis grâce à des procédures spéciales en faveur des groupes vulnérables.

12. La délégation du HCR a eu des entretiens avec l'INS sur la possibilité de simplifier et accélérer le traitement des demandes de dérogation soumises par des personnes séropositives afin de traiter plus efficacement les demandes en attente. Des efforts sont faits par ailleurs pour mettre en place un système d'orientation plus efficace pour le dépôt de demandes de dérogation en développant le réseau d'avocats et autres prestataires de services.

13. En 1993, 12 réfugiés ont été rapatriés des Etats-Unis, huit vers l'Afrique du Sud, deux vers l'Ethiopie, un vers la République démocratique populaire lao et un vers la Namibie.

14. Les fonctionnaires du HCR spécialisés dans les questions juridiques et les problèmes de réinstallation ont organisé 26 stages de formation de niveaux élémentaire et avancé sur le droit relatif aux réfugiés, le droit de l'immigration et l'examen des demandes de réinstallation. Ont participé à ces stages des agents de l'INS responsables des questions d'asile, recrutés pour le programme d'examen mis en place en Haïti, des fonctionnaires du Département d'Etat, ainsi que des personnes de plusieurs écoles militaires et établissements d'enseignement américains.

b) Planification de la mise en oeuvre pour 1994

15. La délégation collabore avec les autorités américaines à la mise en place de procédures d'examen équitables, efficaces et pratiques par le biais de réformes législatives et administratives allant dans le sens des engagements pris par les Etats-Unis d'assurer la protection des réfugiés. Le HCR continuera à fournir des conseils techniques pour les avant-projets de loi visant à modifier la loi américaine sur l'asile.

16. A la suite du changement d'orientation, le 8 mai 1994, de la politique menée par les autorités américaines en ce qui concerne l'interception des Haïtiens en mer et de l'acceptation du HCR d'appuyer la décision du gouvernement de rechercher des lieux sûrs pour les demandeurs d'asile haïtiens, le Haut Commissaire a nommé un envoyé spécial en Haïti. Une antenne spéciale a été créée à Washington pour seconder l'envoyé spécial et le HCR a détaché des juristes et des agents administratifs dans la région.

17. En 1994, le HCR poursuivra également sa collaboration avec des avocats américains pour déposer des demandes au nom de femmes en quête d'asile pour des raisons tenant à leur sexe, eu égard en particulier à de récentes décisions rendues par les tribunaux fédéraux américains, invoquant des persécutions fondées sur le sexe pour justifier l'octroi du droit d'asile.

c) Proposition de programme pour 1995

Installation sur place

18. En 1995, la délégation envisage de renforcer sa coopération avec les ONG en participant régulièrement à des réunions avec les organismes s'occupant des questions de réinstallation. Une telle collaboration permet d'accroître

l'influence du HCR sur les décisions des ONG et les propositions d'action présentées par celles-ci aux autorités américaines.

19. Le HCR continue à jouer un rôle actif dans la détermination du statut. Il ressort des statistiques que le Gouvernement américain prend davantage en compte les besoins de réinstallation recensés par le HCR. Celui-ci oeuvre également à la mise en place d'un groupe de travail interinstitutions permanent, composé de représentants des pouvoirs publics et d'ONG, en vue de promouvoir la coordination et la coopération dans l'élaboration d'une politique en matière d'admission des réfugiés aux Etats-Unis.

Programmes spéciaux

Autres fonds fiduciaires

20. En 1994, le HCR a accordé un crédit spécial pour assurer le financement des activités de démarrage d'USA for UNHCR, organisation non gouvernementale créée avec l'appui du HCR afin de promouvoir la collecte de fonds auprès du secteur privé.

Coûts afférents à l'exécution du programme et à l'appui administratif

a) Variations par rapport aux activités planifiées pour 1993

21. Un poste de fonctionnaire des relations extérieures hors classe et un poste de secrétaire ont été créés à Washington comme prévu en juillet 1993 mais sont demeurés vacants durant une partie de l'année. Deux autres postes sont également restés libres pendant plusieurs mois. En conséquence, les traitements et dépenses connexes autres que de personnel en 1993 ont été largement inférieurs aux estimations révisées.

b) Planification de la mise en oeuvre pour 1994

22. Les chiffres révisés pour 1994 sont nettement supérieurs aux prévisions initiales. Un poste d'attaché de liaison ainsi qu'un poste de commis/réceptionniste ont été créés en juin à New York, et les estimations révisées intègrent les coûts, sur l'année entière, de postes créés à Washington au second semestre de 1993, ainsi que les coûts prévus pour de nouveaux locaux.

c) Proposition de programme pour 1995

23. En 1995, les coûts afférents à l'exécution du programme et à l'appui administratif aux Etats-Unis devraient augmenter légèrement en raison de la prise en compte sur l'année entière des postes créés à New York au second semestre de 1994 dans la catégorie des services généraux. Pour le reste, les projections pour 1995 sont du même ordre que pour 1994, aucun changement majeur n'étant prévu.

DEPENSES DU HCR AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE
(en milliers de dollars des Etats-Unis)

1993	1994		1995	
Montant engagé	Allocation approuvée par le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire pour 1993	Allocation révisée demandée	Source des fonds et type d'assistance	Allocation proposée/projection
PROGRAMMES GENERAUX (1)				
45,1	-	-	FONDS EXTRAORDINAIRE	-
4,5 <u>a/</u>	-	-	SOINS ET ENTRETIEN	-
5,2 <u>a/</u>	-	-	RAPATRIEMENT LIBREMENT CONSENTI	-
787,2 <u>b/</u>	681,4	340,2	INSTALLATION SUR PLACE	367,1
154,9	295,1	-	REINSTALLATION	-
-	-	1 901,9	EXECUTION DU PROGRAMME Voir annexes I a et II a	1 930,5
996,9	976,5	2 242,1	Total partiel, opérations	2 297,6
886,9	1 044,8	412,8	APPUI ADMINISTRATIF Voir annexes I b et II b	431,4
1 883,8	2 021,3	2 654,9	TOTAL (1)	2 729,0
PROGRAMMES SPECIAUX (2)				
56,9	-	139,4	AUTRES FONDS FIDUCIAIRES	-
56,9	0,0	139,4	TOTAL (2)	0,0
1 940,7	2 021,3	2 794,3	TOTAL GENERAL (1 + 2)	2 729,0

a/ Engagement imputé sur l'allocation globale.

b/ Dont 3 456 dollars E.-U. prélevés sur l'allocation globale.
